

## **Description des qualifications**

La République fédérale d'Allemagne a décidé de présenter la candidature de M. Bruno Simma en vue de sa réélection comme membre de la Commission consultative pour l'examen des candidatures au poste de juge de la Cour pénale internationale.

M. Simma, dont le curriculum vitae est joint à la présente description, répond parfaitement aux critères définis dans le mandat de la Commission consultative adopté par l'Assemblée des États Parties par la résolution ICC-ASP/10/Res. 5, lequel est libellé comme suit :

« Les membres de la Commission sont choisis parmi des personnes éminentes, intéressées et disposées à occuper cette fonction. Ils doivent jouir de la plus haute considération morale, ainsi que de compétences et d'une expérience reconnues en droit pénal ou international ».

Tout au long de sa carrière professionnelle et de sa vie personnelle, M. Simma a montré qu'il possédait de solides valeurs morales. Au cours de sa carrière, qui s'étend sur plus de quarante ans, il a occupé des fonctions au sein d'institutions internationales et à la Cour internationale de justice de La Haye et enseigné dans des universités du monde entier, associant ainsi la poursuite d'activités universitaires à sa pratique assidue du droit international.

M. Simma a travaillé au sein des institutions de droit international les plus distinguées. Avant d'exercer la fonction de juge à la Cour internationale de justice de 2003 à 2012, il a été membre de la Commission du droit international des Nations Unies (1996-2003), après avoir été membre de la Commission des droits économiques, sociaux et culturels (1987-1996). Il a arbitré plusieurs affaires d'arbitrage international à diverses occasions.

Ses références en tant que spécialiste universitaire du droit international sont tout aussi remarquables. M. Simma est l'un des spécialistes les plus éminents dans le domaine du droit international et jouit d'une excellente réputation dans le monde entier. Il connaît bien l'ensemble des principaux systèmes juridiques. M. Simma est actuellement responsable du programme de droit international William W. Cook à la faculté de droit de l'université du Michigan, à Ann Arbor (États-Unis d'Amérique).

De 1973 à 2003, il a été professeur de droit international et de droit de la Communauté européenne, ainsi que de directeur de l'Institut de droit international à l'université de Munich. Au cours de cette période, il a également été professeur invité à l'université de Sienne (Italie) (1984-1985), puis professeur invité (1986 et 1995), professeur de droit (1987-1992), membre de l'« Affiliate Overseas Faculty » (à partir de 1997) à la faculté de droit de l'université du Michigan, Ann Arbor. Il a également été assistant (1995) et directeur d'études (1976 et 1982) à l'Académie de droit international de La Haye.

M. Simma a publié de nombreux documents sur tous les sujets relatifs au droit international.

La République fédérale d'Allemagne est convaincue que l'expérience professionnelle de M. Simma ainsi que ses qualités personnelles seront extrêmement utiles aux travaux de la Commission consultative pour l'examen des candidatures au poste de juge.